



Maison en indivision suite a un divorce

Par **papa48**, le 11/09/2017 à 16:39

bonjour je voudrais savoir si je peux mettre la maison en indivision dans mon dossiers de surendettement alors quel habite depuis 4 ans

Par **Tisuisse**, le 12/09/2017 à 08:52

Bonjour,

La maison a été acheté par qui ? vous seul ou le vous et votre épouse ?

Par **papa48**, le 12/09/2017 à 16:17

oui a deux

Par **Tisuisse**, le 12/09/2017 à 18:30

La maison étant aux 2 noms, l'emprunt étant aux 2 nom, si Madame occupe cette maison, elle vous doit 1/2 loyer mais peut aussi demander la vente de cette maison.

Voyez votre notaire ou l'avocat de votre divorce.

Par **Visiteur**, le **12/09/2017** à **20:54**

Bsr,
Oui,elle est pour moitié dans votre patrimoine.